



## Saison 2025/2026 Tarifs et dispositions particulières

### Conditions générales

La cotisation club est un forfait pour tous les cours proposés (dès un cours par semaine)

Les cours sont préparés et assurés par des instructeurs

- 6ème DAN - Diplômé d'état DEJEPS
- 4ème DAN - CQP et TFP (Diplômes professionnels)
- 2ème DAN - DAF
- 1er DAN - DIF

#### KARATE ENFANT et ADO (de 7 à 17 ans)

Licence <b>Karaté SHOTOKAN</b>	=	39€
Cotisation Club	=	113€
<i>(à noter, si remise du code pass'sports 2026, 50€ seront déduits)</i>		
<b>Soit au total</b>	=	<b>152€</b>

#### KARATE ADULTE

Licence <b>Karaté SHOTOKAN</b>	=	39€
Cotisation Club	=	153€
<b>Soit au total</b>	=	<b>192€</b>

*Optionnel - Achat Passeport Sportif FFKARATE = 25€*

#### SELF DÉFENSE à partir de 15 ans

Licence <b>Karaté DÉFENSE</b>	=	39€
Cotisation Club	=	153€
<b>Soit au total</b>	=	<b>192€</b>

La présidente **Déborah DROUY**



## Saison 2025/2026 Tarifs et dispositions particulières

### Conditions particulières

#### REGROUPEMENT FAMILLE

-25% sur la cotisation club dès la deuxième personne

#### CO-FONDATEUR, BUREAU/COMITÉ DIRECTEUR

Licence et cotisation offertes

#### INSTRUCTEUR (Diplômé à partir de DAF - à remettre au bureau)

Contre un engagement à gérer un minimum de 10 cours dans l'année la licence et la cotisation seront offertes

#### INSTRUCTEUR EN FORMATION SOUS L'ÉGIDE DU CLUB

FRAIS DE FORMATION OFFERTS JUSQU'AU DIF,

En contrepartie, une contribution bénévole à la vie du club sera attendue

La présidente **Déborah DROUY**